

AVIS APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Identification de l'organisme acheteur :

VILLE de SALIES-DE-BEARN – 11 Place du Bayaà - 64270 SALIES-DE-BEARN

-Tél : 05 59 38 89 55 – Courriel : dst@salies-de-bearn.fr

Renseignement sur la procédure de commande public

Personne à contacter : Monsieur Alain POUMEYROL, Directeur des Services Techniques.

Coordonnées pour l'obtention du dossier et l'envoi des offres - Profil acheteur :

<https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : MAPA Marché de travaux : Réhabilitation d'un bâtiment en locaux associatifs

Déroulement de la procédure :

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence et de mise en ligne de la consultation	Le 11 Février 2025
Règlementation	Délibération du 16/07/2020
Organe(s) de publication	Site internet de la Ville Affichage Mairie, journal local
Date limite de remise des offres	Le 11 Mars 2025 à 12h00
Caractéristiques de la procédure	Procédure adaptée avec possibilité de négociation – Marché alloti en 12 lots
Date limite de validité des offres	90 jours

Les critères de sélection :

Le classement et le choix des offres sont effectués dans les conditions du CCAP et du Règlement de consultation. Prévues aux articles R2152-6 du Code de la Commande Publique 2019.

Les critères d'appréciation de l'offre sont :

- * Prix de la prestation : 60 %
- * Valeur technique : 40 %

Conformément à l'article R2123-5 du CCP, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier.

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

L'instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU-Villa Noulibos-50 Cours Lyaudey-64010 PAU Cédex